

Date :	ÉTABLISSEMENT DES BOIS	1/2	Nom :
Classe :			
Compétences : C2-01 Effectuer un choix technologique			
Savoirs associés : S3-2 Les codes et langages normalisés			

Fonctions :

L'établissement des bois est une phase qui suit le débit ou le corroyage et précède le traçage. Dans un travail sériel c'est une phase assurant la « qualité » du produit. Il sert à positionner toutes les pièces de bois dans un ouvrage en définissant la surface de référence (souvent le parement) des pièces pour :

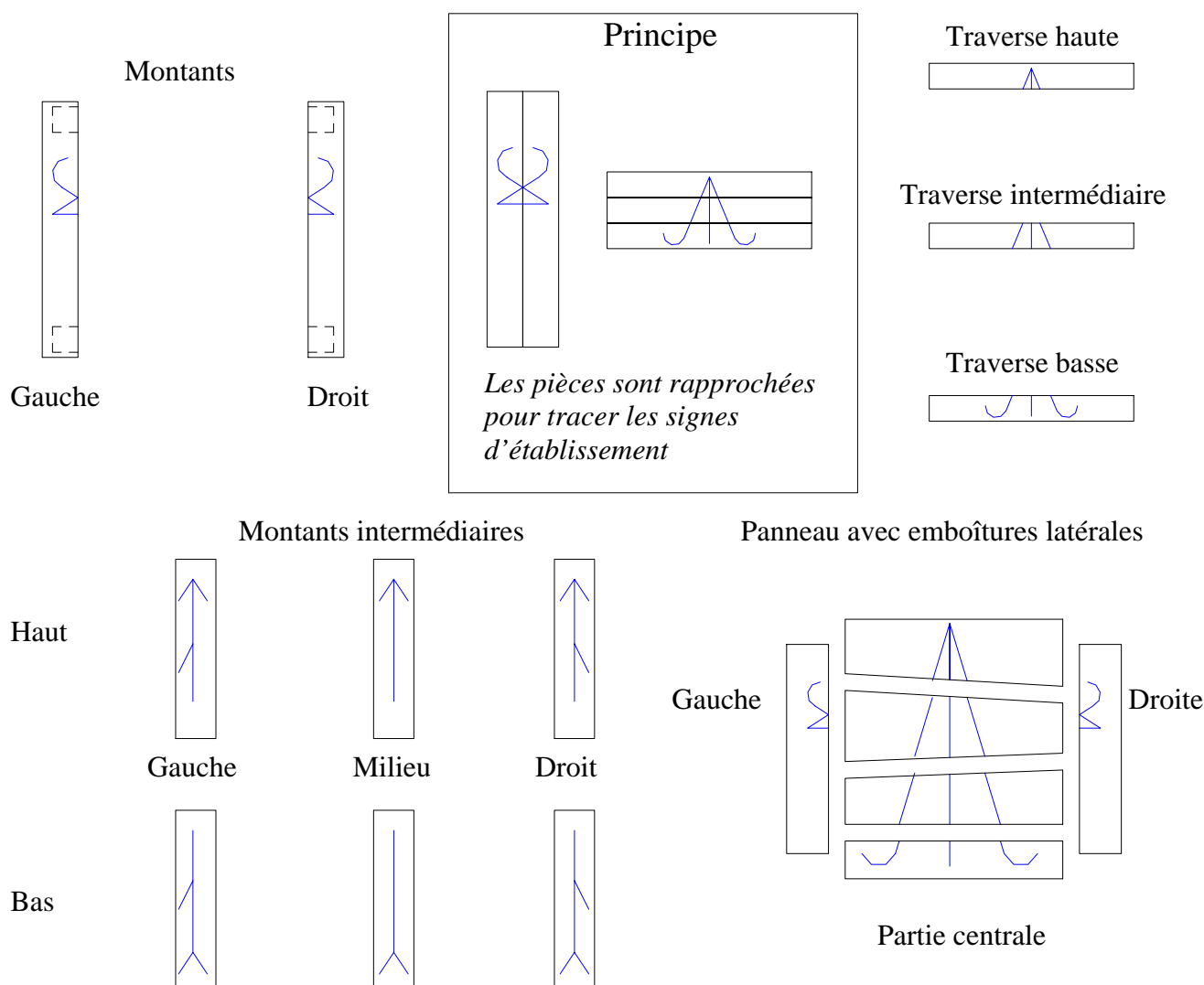
- **l'esthétique par le positionnement des fibres du bois pour le traçage des pièces.**
- **Le repérage des usinages en indiquant leurs types.**

1. L'esthétique et le positionnement des pièces

Le choix des parements :

- Choisir la plus belle face.
- Orienter les fibres du bois.
- Positionner judicieusement les défauts éventuels (aspect visuel, résistance).
- Marier les teintes (aspect visuel des panneaux massifs, bâti...).
- Positionner la courbure des pièces longues, afin qu'elles soient redressées une fois mis en œuvre (Ex : montant de porte maintenu par les organes de rotation, la serrure).

Représentation graphique

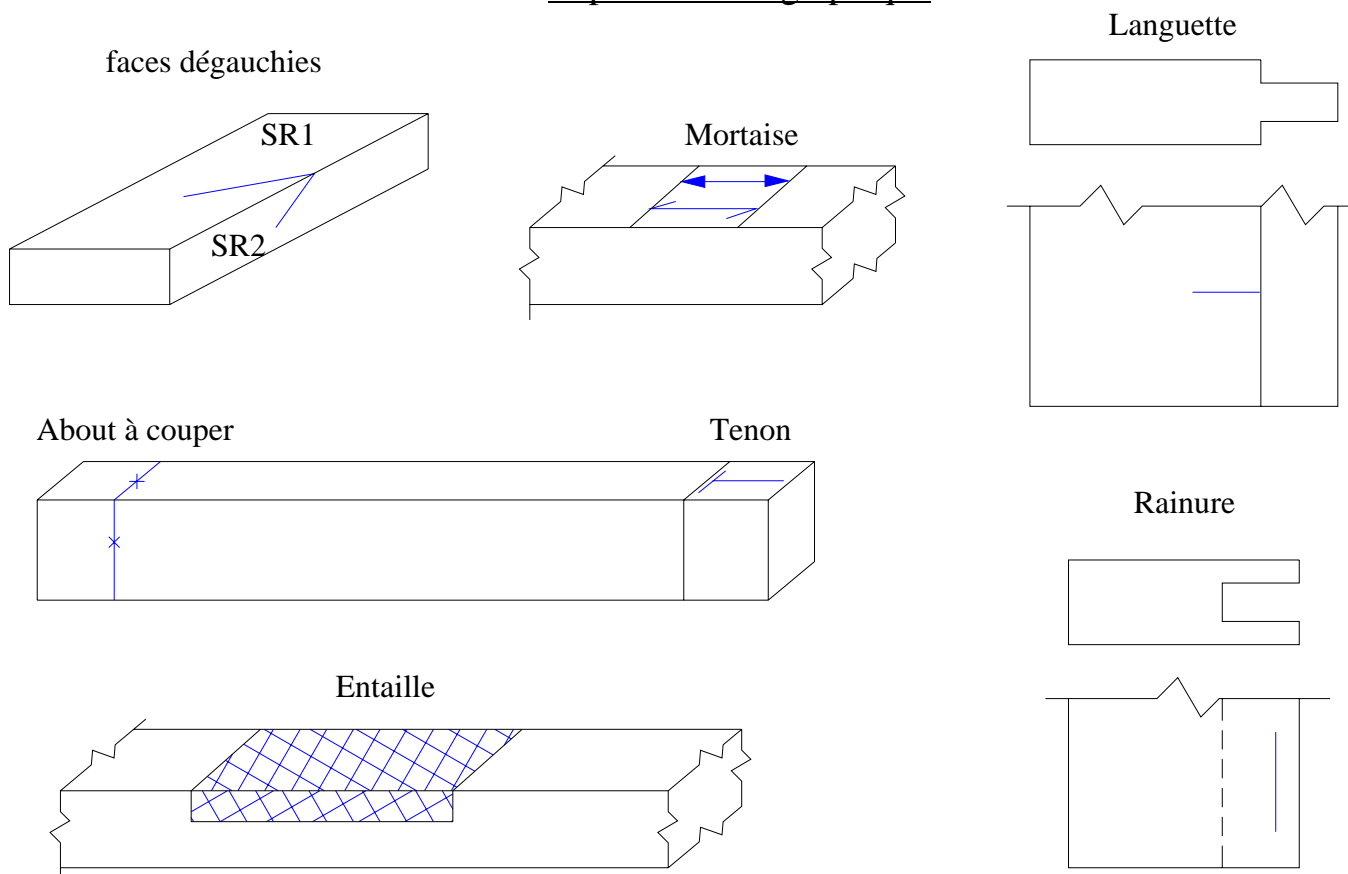


Date :	ÉTABLISSEMENT DES BOIS	2/2	Nom :
Classe :			
Compétences : C2-01 Effectuer un choix technologique			
Savoirs associés : S3-2 Les codes et langages normalisés			

2. Le repérage des usinages

Ce sont des signes conventionnels pouvant varier suivant les lieux mais destinés à repérer les usinages à réaliser sur les pièces.

Représentation graphique



Méthode de réalisation

Les signes sont placés au milieu des traverses, des panneaux et au 1/3 supérieur des montants.

- Surface brute : les signes sont tracés à la craie industrielle.
- Surface corroyée : les signes sont tracés au crayon à papier (type « menuisier »).

Remarque : la craie industrielle pénètre légèrement à l'intérieur de la matière et peut avoir des répercussions sur la qualité visuelle de la pièce lors de la finition :

- Par une coloration de la surface traitée
- Par réaction avec le produit de finition utilisé.

CONCLUSION

Les signes d'établissement doivent être utilisés et tracés en respectant les conventions de représentation pour chacun d'eux. Ils doivent être lisibles par tout opérateur et respectés la qualité de finition souhaitée, craie industrielle ou crayon à papier selon le type d'état de surface du bois lors du tracé.